Mairie de la Nouvelle-Orleans.

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance de mercredi 5 juin 1848.

[illegible]

Signé, GEORGE A. LAY, Président.

[illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

20 juillet 1848.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 1.

Séance extraordinaire du Mercredi 19 juillet 1848

ORDONNANCE CONCERNANT LES CHIENS DE LA MUNICIPALITE No. 1.

[illegible]

Signé, A. B. CROSSMAN, maire.

Pour que confirmé.

H. BIER, commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

(Conseil Général.)

Séance de mercredi 19 juillet 1848.

Ordonnance relative aux strumers employés comme boissons de trompette.

[illegible]

Signé, GEORGE A. LAY, Président.

[illegible]

Signé, A. B. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

H. BIER, commis.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance de Mercredi 12 Juillet 1848.

[illegible]

Signé, A. B. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

H. BIER, commis.

DROGUES ET MEDICAMENS en dépôt [illegible]

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

JOHN STROUD & CO, ATELIER DE MARBRERIE, 146, rue Common, entre Carondelet et Baronne. Monuments de chaque genre, Tombeaux, Pierres à tombes, Autels, Bénitiers, Fonts baptismaux, Cheminées, Tablettes de toilette, Pierres de Paris, Carreaux, Briques à fleurs, Pierres à Fusil, Pierres à Rasoir, Pierres à Aiguiser